

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 juin 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 juillet 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – INDEMNISATION DANS LE CADRE DE LA COMMISSION REGLEMENT AMIABLE RUE DE RIBRAY

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Michel PAILLEY, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Carole BRUNETEAU à Jacqueline LEFEBVRE, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOOR, Simon LAPLACE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – INDEMNISATION DANS LE CADRE DE LA COMMISSION REGLEMENT AMIABLE RUE DE RIBRAY

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1511-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Par délibération du 27 mai 2019, le Conseil d'Agglomération du Niortais a approuvé la création et sa participation à une Commission de Règlement Amiable afin d'indemniser des riverains commerçants qui auraient subi un préjudice financier du fait de la réalisation de travaux sur deux secteurs :

- Rue Fief des Amourettes : travaux de requalification de la rue portés par la CAN à 76% et la Ville de Niort à 24% ;
- Rue de Ribray et Rue de la Gavacherie : Travaux d'assainissement réalisés entre le 9 avril 2018 et le 16 novembre 2018 avec une répartition de durée d'intervention de 16% pour la Ville de Niort, 20% pour la Can et 64% pour le SEV.

Suite à la tenue de la commission le 24 mai 2019, deux dossiers se sont vus attribuer une indemnisation :

- SARL Le Petit Marché Niortais pour un montant de 500€ dont 100€ à charge de la CAN ;
- SELARL Pharmacie de Ribray pour montant de 2 000€ dont 400€ à la charge de la CAN.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une indemnité de 100€ à la SARL Le Petit Marché Niortais,
- Autoriser le versement d'une indemnité de 400€ à la SELARL Pharmacie de Ribray,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions d'indemnisation.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué
Accusé de réception en préfecture
019-200041317-20190712-C49-07-2019-DE
Date de télétransmission : 12/07/2019
Date de réception préfecture : 12/07/2019

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190712-C49-07-2019-DE
Date de télétransmission : 12/07/2019
Date de réception préfecture : 12/07/2019